



VILLE DE  
LA ROQUE  
D'ANTHERON

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
Séance du 6 AVRIL 2023 à 19 H

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
28	29	17

Le Conseil Municipal de la commune de LA ROQUE D'ANTHERON s'est réuni en Mairie, salle du Conseil Municipal, sur convocation adressée par le Maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales notamment de ses articles L. 2121-7 et suivants.

**Secrétaire de séance** : Aurélie GROSSO

**Conseillers municipaux présents** : Jean-Pierre SERRUS, Isabelle RICARD, Didier JEAN, Marie-Line MICHELOTTI, Philippe VANHALST, Fanny VAILLAT, Frédéric VANDENBOSSCHE, Aurélie GROSSO, Jean-Marie LEBRE, Gérard COUSTABEAU, Danielle CARELLO, Astrid ROBERT, David MANDINE, Emilie LAFOND, Marc GOFFIN, Régis POSTIAUX, Audrey SERAFINI, Sylvestre PIGNOLY, Alix DIOP

**Conseillers municipaux ayant donné pouvoir** : Amor BOUKHECHAM, Paul GAILLARD, Michèle BOURGUE, Marie-France FANTAUZZO, Pascal BREBION, Michel ROUSSIER, Nathalie JEAN, Bruno SBLANDANO, Patrick URAS

**Conseillers Municipaux absents** : Lydie MILAD

**Délibération N° 35/23**

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET ANNEXE DU VILLAGE DE VACANCES DE LA BAUME**

Rapporteur : Madame MICHELOTTI

Rappelle à l'assemblée que, s'agissant du vote du Compte Administratif 2022, Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote et ayant quitté la salle, Madame Isabelle RICARD, Première Adjointe est désignée comme Présidente de séance en remplacement de Monsieur le Maire.

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget annexe du Village de Vacances de la Baume,  
Vu le Comité d'Exploitation du 03/04/2023,  
Vu l'avis de la Commission des Finances du 03/04/2023,  
Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

Nombre de suffrages exprimés	Votes contre	Abstentions
21	0	5 (M. GOFFIN, R. POSTIAUX, A. SERAFINI, S. PIGNOLY, A. DIOP)

ARRETE le Compte Administratif 2022 du budget annexe du Village de Vacances de La Baume, comme suit (le compte administratif est arrêté si une majorité de voix ne s'est pas dégagée contre son adoption) :

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

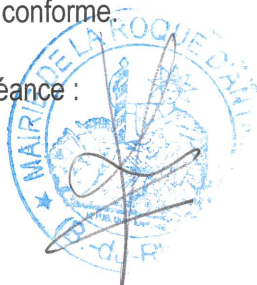
Application agréée E-legalite.com

		DEPENSES	RECETTES	SOLDES
<b>SECTION D'EXPLOITATION</b>	Résultats de l'exercice 2022	341 399,29 €	310 247,19 €	-31 152,10 €
	Résultats antérieurs reportés	0,00 €	121 574,18 €	121 574,18 €
	<b>Résultat cumulé à affecter</b>	341 399,29 €	431 821,37 €	<b>90 422,08 €</b>
		DEPENSES	RECETTES	SOLDES
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	Résultats de l'exercice 2022	17 620,58 €	6 013,32 €	-11 607,26 €
	Résultats antérieurs reportés	0,00 €	22 654,79 €	22 654,79 €
	<b>Résultat cumulé à affecter</b>	17 620,58 €	28 668,11 €	<b>11 047,53 €</b>
<b>Soit un excédent de clôture</b>		359 019,87 €	460 489,48 €	101 469,61 €
		DEPENSES	RECETTES	SOLDES DES RAR 2022
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	Restes à réaliser 2022 et à reporter en 2023	486,10 €	0,00 €	-486,10 €
<b>Total des restes à réaliser 2022 et à reporter en 2023</b>		486,10 €	0,00 €	-486,10 €
<b>SECTION D'EXPLOITATION</b>	Soit un excédent global de clôture	341 399,29 €	431 821,37 €	90 422,08 €
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	Soit un excédent global de clôture avec les RAR	18 106,68 €	28 668,11 €	10 561,43 €

Ainsi fait et délibéré, aux jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.

La Présidente de séance :

Isabelle RICARD



La Secrétaire de séance :

Aurélié GROSSO

Certifié exécutoire compte tenu de  
la transmission en Sous-Préfecture  
le 17/04/23 et de la publication  
ou notification le 17/04/23

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E-legalite.com

70\_DE-013-211300843-20230406-CA\_2022\_BAU